

COMMUNIQUÉ CFTC FINANCES

LA FÉDÉRATION CFTC FINANCES RÉCLAME AU MINISTRE LA PUBLICATION DU RAPPORT INTER-INSPECTION RELATIF À LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

Attendu depuis des mois par notre organisation, le rapport inter-inspection relatif à l'organisation des contrôles de sécurité sanitaire des aliments n'a toujours pas été communiqué par le gouvernement.

Or, les grandes lignes de ce rapport « secret » dont chaque exemplaire est nominatif pour éviter les éventuelles fuites ont déjà été révélées par certaines organisations syndicales.

C'est dans ce cadre que la Fédération CFTC FINANCES a demandé le 30 janvier 2020 à Monsieur le Ministre la diffusion officielle de ce rapport à toutes les organisations syndicales représentatives de la DGCCRF.

La réponse de l'administration n'a clairement pas été à la hauteur de nos attentes, arguant que les réflexions étaient encore en cours et que, quel que soit le scénario retenu, des échanges approfondis auront lieu avec les organisations syndicales.

Devant ce refus de la communication de ce rapport, la Fédération CFTC FINANCES vous en livre les grandes lignes :

La mission pose tout d'abord les bases du rapport en indiquant que la répartition actuelle des contrôles de la sécurité sanitaire de l'alimentation entre la DGAL (direction générale de l'alimentation) et de la DGCRF (direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) est trop complexe.

Il estime que cette mission représente un peu plus de 240 ETP au sein de la DGCCRF. A partir de ce constat, la mission a élaboré 3 scénarios :

- Création d'une agence regroupant les compétences des DGAL et de la DGCCRF ;
- Transfert de toute la sécurité alimentaire vers la DGAL avec transfert des effectifs et des crédits y afférents ;
- Transfert de toute la sécurité alimentaire, à l'exception des cas particuliers, vers la DGAL mais sans transfert d'effectif de la DGCCRF vers la DGAL, permettant ainsi le redéploiement de ces effectifs sur d'autres missions de la DGCCRF. Ce scénario semble être l'option privilégiée par la mission.

Par ailleurs, il est peu fait état des conséquences sur les laboratoires des SCL qui pourraient voir leur activité fortement réduite. La mission conclue sur la nécessité d'une meilleure coordination entre les deux administrations pour articuler d'une manière plus efficace la sécurité sanitaire des aliments.

La Fédération CFTC FINANCES renouvelle sa demande de communication du rapport à toutes les organisations syndicales représentatives de la DGCCRF.

Par ailleurs, au regard des profondes transformations que traverse cette administration (départ de missions vers la douane, etc...) et des inquiétudes liées au rapport, nous demandons une audience auprès de Monsieur le Ministre, dans les plus brefs délais, pour qu'il apporte des réponses claires aux nombreuses questions que se posent les agents de la DGCCRF sur leur avenir et les conclusions qu'il tire de ce rapport.

CONTACT PRESSE CFTC :

Mail : federation.cftcfinances@gmail.com